

# Recrutement de personnels d'éducation bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

## Diplômes requis

### Conseiller principal d'éducation

(cf décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié par le [décret N° 2002-1134 du 5 septembre 2002](#), version consolidée au 28/08/2013.

**Peuvent candidater à un recrutement par la voie contractuelle pour la rentrée 2022 :**

- a) les personnes handicapées justifiant d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation ;
- b) les personnes handicapées justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation ;
- c) les personnes handicapées remplissant les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation ;
- d) les personnes handicapées justifiant d'une inscription en première année d'études en vue de l'obtention du master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation ;

**Ne seront recrutées à la date de la rentrée 2022 que les personnes justifiant d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ou d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.**

**Pour être titularisés, les agents handicapés devront justifier de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation.**

**Pour ceux estimés aptes à être titularisés qui ne détiendraient pas au moment de leur titularisation un master ou un titre ou diplôme reconnu équivalent, la durée du contrat est prorogée dans la limite maximum d'une année.**

Les personnes en situation de handicap souhaitant poser leur candidature à une fonction de conseiller(e) principal(e) d'éducation postuleront via la nouvelle application en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.ac-strasbourg.fr/menus/offres-emploi/> avant le 31 janvier 2022 (minuit).

La fiche de procédure précise les pièces constitutives du dossier **(les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées)**

Les candidatures seront examinées sur les plans administratif et pédagogique **durant le mois de mars 2022.**

La commission de recrutement recevra **EN PRESENTIEL** les candidat(e)s présélectionné(e)s **le 11 mai 2022** (calendrier prévisionnel soumis au contexte sanitaire.)

**Vos contacts à la mission handicap**

Karine MULLER  
Correspondante handicap

[karine.muller1@ac-strasbourg.fr](mailto:karine.muller1@ac-strasbourg.fr)

tél : 03.88.23.38.65

Isabella DOS-SANTOS  
Assistante

[Isabella.dos-santos@ac-strasbourg.fr](mailto:Isabella.dos-santos@ac-strasbourg.fr)

Tél : 03.88.23.36.92